

Le **fonds Chamberland-Lavallée** de la Fondation Cité de la Santé vise l'amélioration continue des soins infirmiers et le programme de bourses d'études et de formation continue est destiné au personnel infirmier qui désire poursuivre sa formation professionnelle.

Les candidatures seront acceptées à partir du **29 mars jusqu'au 14 mai 2021 à 16 h**.

Ce sont 30 bourses d'études et de formation continue représentant une **valeur totale de 20 000 \$** qui seront offertes aux :

- * Auxiliaires en santé et en services sociaux (ASSS) et aide de service (ADS).
- * Préposés aux bénéficiaires (PAB).
- * Infirmières auxiliaires.
- * Externes en soins infirmiers et candidates à l'exercice de la profession infirmière et infirmière auxiliaire (CEPI et CEPIA).
- * Infirmières, infirmières cliniciennes et infirmières praticiennes spécialisées (IPS).
- * Conseillères cliniques et conseillères en soins infirmiers.
- * Infirmières gestionnaires.



Type d'activités de formation pouvant être financées selon le titre d'emploi				Nombre de bourses	Montant
BOURSES D'ÉTUDES	Catégorie 1	- ASSS / ADS - PAB - Infirmières auxiliaires	DEP soins infirmiers auxiliaires DEC soins infirmiers	4	500 \$
	Catégorie 2	- Externes - CEPI - Infirmières	1 ^{er} cycle universitaire Baccalauréat en sciences infirmières (de base, DEC-BAC, perfectionnement ou cumul de certificats ¹)	13	1 000 \$
	Catégorie 3	- Infirmières cliniciennes - IPS - Infirmières gestionnaires	2 ^e et 3 ^e cycles universitaires Sciences infirmières ou gestion des services de santé	3	1 000 \$
BOURSES DE FORMATION CONTINUE	ASSS/ADS, PAB, infirmières auxiliaires, externes, CEPI, infirmières, infirmières cliniciennes, IPS, infirmières gestionnaires		Formation générale : - Activités de perfectionnement - Colloques, Congrès - Cours universitaire de formation continue	10	200 \$
	Les activités de formation continue seront remboursées sur réception de la facture, et ce, jusqu'à concurrence de 200 \$. Les activités de formation continue doivent avoir lieu entre le 1 ^{er} janvier 2021 (rétroactif) et le 1 ^{er} janvier 2022 (à venir).				

¹Le cumul de certificats doit viser l'obtention d'un baccalauréat en sciences infirmières et la candidate doit fournir les relevés de notes de tous les certificats complétés ou en cours de réalisation.

INFORMATIONS SPÉCIFIQUES SUR L'OCTROI DES BOURSES

Les fonds doivent être utilisés à des fins de formation et ne peuvent pas être utilisés à des fins de libération.

- * Les récipiendaires antérieurs d'une bourse d'étude peuvent soumettre leur candidature pour la même catégorie de bourses (1, 2 ou 3) ou, autrement dit, le même programme d'études. Cependant, le comité de sélection se réserve de privilégier les candidats n'ayant jamais reçu de bourse à la catégorie visée.
- * Les récipiendaires antérieurs d'une bourse de formation continue peuvent soumettre à nouveau leur candidature.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ POUR PARTICIPER

Pour tous les types de bourses, les candidats doivent :

- * Être employés du CISSS de Laval.
- * Être membres en règle de leur ordre professionnel le cas échéant (applicable aux infirmières et aux infirmières auxiliaires, numéro du permis de pratique exigé).
- * Démontrer la motivation et les aptitudes pour mener à bien le projet de formation.
- * Accepter de participer à une production vidéo et à la prise de photographies.

Pour les bourses d'études, les candidats doivent :

- * Au moment du dépôt de la candidature, être actuellement inscrits dans un programme de formation reconnu, en cours d'études **ET** avoir complété au moins une session (preuve d'inscription obligatoire).
- * Présenter un bon dossier académique **ET** ne pas avoir d'échec au dossier académique dans le programme de formation en cours.

Un comité de sélection procédera au choix des récipiendaires sur la base de la qualité des dossiers reçus. Une note de passage de 70 % au processus de sélection devra être octroyée pour obtenir la bourse.

Les bourses de formation continue seront attribuées par tirage au sort parmi les dossiers de candidatures complets.

PROCÉDURE POUR REMETTRE LA CANDIDATURE

Il est de la responsabilité des candidats de vérifier si leur dossier est complet, avec toutes les pièces justificatives demandées.

Si vous avez des questions, nous vous invitons à nous écrire via la même adresse courriel.

Les candidats doivent acheminer leur dossier de candidature complet :

**AVANT le 14 mai 2021 à 16 heures
SSI.CISSLAV@SSSS.GOUV.QC.CA**

DOCUMENTS À FOURNIR

POUR LES BOURSES D'ÉTUDES

Une lettre d'appui, complétée par le supérieur immédiat (disponible sur l'intranet), doit être acheminée par le supérieur à :

ssi.cissslav@ssss.gouv.qc.ca.

Les pièces justificatives doivent être remises par courriel **en format PDF dans l'ordre suivant** :

1. Formulaire d'inscription complété (disponible sur l'intranet).
2. Lettre de motivation à l'ordinateur (maximum de 1000 mots, intégrée au formulaire d'inscription).
3. Curriculum vitae à jour (maximum de 2 pages).
4. Photo récente en couleur.
5. Relevé de notes le plus récent (automne 2020). Il faut avoir complété au moins une session pour soumettre sa candidature.
6. Preuve d'inscription au programme d'études de la session en cours, (automne 2020 ou hiver 2021). Doit être le document officiel émis par l'établissement d'enseignement, mais le sceau est non requis).

POUR LES BOURSES DE FORMATION CONTINUE

Les pièces justificatives doivent être remises par courriel **dans l'ordre suivant** :

1. Formulaire d'inscription complété (disponible sur l'intranet).
2. Photo récente en couleur.

ATTENTION !

Une pièce justificative manquante entraîne la disqualification automatique du candidat.

Une lettre à cet effet sera envoyée pour le confirmer.

EXEMPLE DE LETTRE DE MOTIVATION – BOURSES D'ÉTUDES

Date	
Nom	
Matricule	
Titre d'emploi	

CHERS MEMBRES DU COMITÉ DE SÉLECTION (un maximum de 1000 mots)

Par la présente lettre, je souhaite vous transmettre ma motivation et mon intérêt à obtenir une bourse « **LA NOMMER** » d'étude pour terminer mon *DEC* en soins infirmiers. En effet, « **PARTAGER VOTRE EXPÉRIENCE AU CISSS DE LAVAL ET VOTRE OBJECTIF** », travaillant au CISSS de Laval depuis *deux ans* comme *infirmière auxiliaire*, je souhaite poursuivre mes études au *DEC* pour devenir *infirmière*. Étant très impliquée sur mon unité, j'ai à deux reprises été préceptrice pour l'orientation de nouvelles infirmières auxiliaires et j'ai aussi fait partie d'un comité lors d'un projet de réorganisation sur mon unité.

En effet, « **EXPLIQUER VOTRE INTÉRÊT À OBTENIR UNE BOURSE, D'UN POINT DE VUE D'AMÉLIORATION DES SOINS** », mon expérience à titre d'*infirmière auxiliaire* m'a permis de développer un intérêt marqué pour le soin à la clientèle *gériatrique* et je souhaite maintenant développer d'autres connaissances et compétences qui me permettront d'évaluer les besoins spécifiques de cette clientèle. De plus, « **DÉMONTRER CE QUE VOTRE FORMATION APPORTERA À LA**

« **CLIENTÈLE DU CISSS DE LAVAL** » je souhaite mettre à contribution ces nouvelles connaissances et compétences pour mieux soigner les *personnes âgées en perte d'autonomie* et aussi pour les aider à maintenir leurs capacités fonctionnelles durant l'hospitalisation.

Enfin, « **FAIRE ÉTAT DE VOTRE OBJECTIF DE CARRIÈRE** », une fois diplômée comme infirmière, j'aimerais pouvoir aussi mettre à profit mon expérience auprès de la *clientèle âgée* en travaillant aux *soins à domicile* afin de les aider à prévenir le déclin fonctionnel et à préserver leur autonomie.

Merci de considérer ma candidature.